

209C1202
FR0000053324-FS0564

24 septembre 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COMPAGNIE DES ALPES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 septembre 2009, la société anonyme Compagnie Européenne de Loisirs (1) (121 rue de la Faiencerie, L 1511 Luxembourg), a déclaré avoir franchi en baisse, le 21 septembre 2009, les seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société COMPAGNIE DES ALPES et ne plus détenir aucune action COMPAGNIE DES ALPES.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions COMPAGNIE DES ALPES sur le marché (2).

(1) La Compagnie Européenne de Loisirs SA est contrôlée par IPE Expansion Fund L.P.

(2) Cf. notamment communiqué de la société COMPAGNIE DES ALPES en date du 23 septembre 2009.